

# « C'est le maintien des populations et de l'activité qui est en jeu »

**L'Association de défense des communes du Val d'Authion entend assouplir le Plan de prévention des risques d'inondation.**

« Avec l'État, c'est ceinture, parachute et bretelle », peste Arnaud Périnelle, adjoint au maire de Saumur et trésorier de l'Association de défense des communes du Val d'Authion. « Les services de l'État établissent leurs plans sur les risques d'inondation en ayant en tête les précédents de Vaison-la-Romaine ou de La Tranche-sur-Mer. Mais ici ce n'est pas du tout le même contexte. On a largement le temps d'anticiper les crues et d'évacuer les populations ». L'association regroupe 27 des 40 communes ligériennes classées en zone inondable.

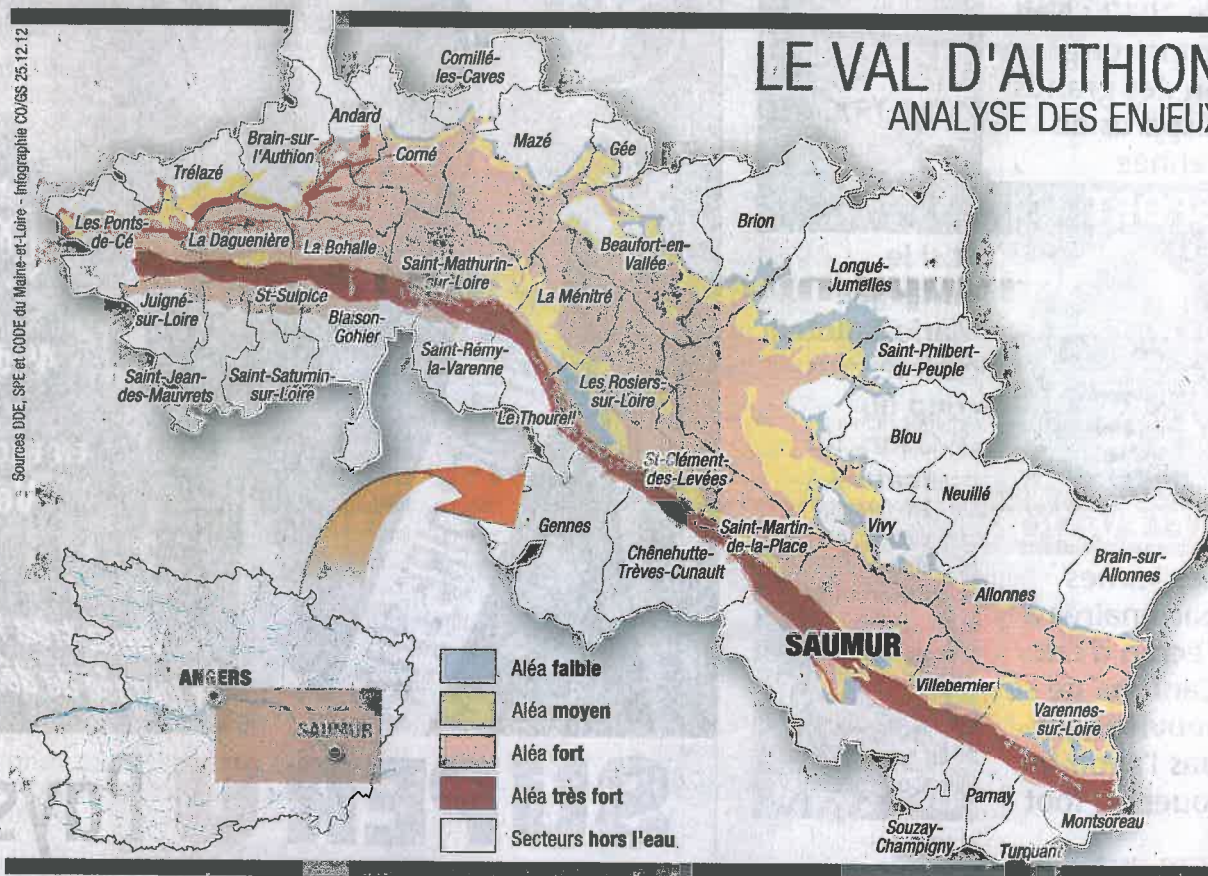
À ce titre, elle entend peser dans la révision du Plan de prévention des risques d'inondation du Bassin du Val d'Authion qui devrait débiter l'an prochain. La version actuelle empêche en effet les communes situées en zones inondables de se développer. « Le maintien des populations dans les communes est en jeu. Et tout ce qui va avec, les écoles, les services, les commerces et les zones d'activités », souligne Christophe Pot, le maire de Mazé et président de l'Association de défense des communes

du Val d'Authion. L'élu est d'autant plus concerné qu'il doit aujourd'hui faire face au déménagement de l'entreprise Dimac qui, faute de pouvoir s'agrandir à Mazé à cause du Plan, s'est installée à Saint-Barthélemy-d'Anjou (lire ci-dessus).

## Le rendre moins contraignant

« Ce Plan de prévention des risques d'inondation et ses critères contraignants nous empêchent aujourd'hui de répondre à la politique de densification de l'habitat », ajoute Christophe Pot. « Les communes sont conduites à faire construire des lotissements en dehors de la commune tout en laissant des dents creuses dans le centre-bourg ».

L'association a rencontré en octobre le préfet de Maine-et-Loire qui lui a assuré qu'elle serait associée à la préparation méthodologique en mars prochain. Mais l'association voudrait aussi influencer les décisions qui seront prises. Bref rendre moins contraignant le futur Plan de prévention des risques d'inondation. Arnaud Périnelle invite les communes du Val d'Authion concernées qui n'adhèrent pas encore à l'association à la faire. « Plus nous serons nombreux, plus on aura du poids. L'adhésion coûte seulement 15 € par an aux communes ».



27 des 40 communes ligériennes sont classées en zone inondable selon le plan inondations

MERCREDI 26 DÉCEMBRE 2012